



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 85612

Texte de la question

M. Jean-Louis Dumont attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la mesure positive prise au bénéfice des militaires ayant servi au Koweït et concernant l'attribution de la campagne double. Dans un souci d'équité, il lui demande s'il entend prendre des mesures afin d'en accorder le bénéfice aux anciens combattants d'Afrique du Nord.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés est achevée. Elle a donné lieu à une large concertation. Le rapport final a été remis au ministre délégué aux anciens combattants en juillet 2005. Les prochains mois vont être consacrés à des analyses juridiques complémentaires afin d'orienter la décision du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Dumont](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85612

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1416

Réponse publiée le : 11 avril 2006, page 3893